

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage
dépollués et de métaux ferreux et non ferreux – Commune de
Saint Louis

Pièce jointe n°7- Note de présentation non-technique

CONSULTING

SAFEGE
14 Rue Jules Thirel
Bât. A - Bureau 34 - Savanna
97460 SAINT PAUL

Agence de la Réunion

SAFEGE SAS - SIÈGE SOCIAL
Parc de l'île - 15/27 rue du Port
92022 NANTERRE CEDEX
www.safege.com

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux– Commune de Saint Louis



Sommaire

1.....	Présentation du projet	2
1.1	Le pétitionnaire	2
1.2	Les objectifs du projet.....	2
1.3	Les aménagements projetés	3
1.4	La localisation du projet	5
2.....	Cadre réglementaire.....	7
2.1	Détail des autorisations sollicitées.....	7
2.2	Etat de la maîtrise foncière	7
2.3	Evaluation environnementale	7
3.....	Prise en compte des enjeux environnementaux	8
3.1	Synthèse de l'état initial du site et de son environnement	8
3.2	Synthèse des incidences sur l'environnement et des mesures associées	12



Tables des illustrations

Figure 1 : Plan masse de l'installation	4
Figure 2 : Plan de situation au 1/25 000 (Source : Suez Consulting).....	6

Table des tableaux

Tableau 1 : Domaines concernés par la demande d'Autorisation Environnementale	7
---	---

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux– Commune de Saint Louis



1 PRESENTATION DU PROJET

1.1 Le pétitionnaire

Maître d'Ouvrage	Général Autos
Adresse	10 Rue des Vavangues 97 490 SAINTE CLOTILDE
N° de téléphone	02 62 28 08 46
Nom de la personne en charge du suivi du dossier	M. Hosman Badat
Logo	

1.2 Les objectifs du projet

Le projet de Général Autos consiste dans la délocalisation d'une partie de l'installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux à Saint-Louis actuellement située au 6 Rue du Maniron sur la commune de Saint Louis. L'installation sera implantée sur la parcelle DH827 d'une superficie de 4746m² (5, Chemin de l'Océan 9750 Saint Louis) pour laquelle Général autos bénéficie d'un bail pour l'exercice de cette activité.

L'objectif du projet de permettre une meilleure valorisation des matériaux issus du broyage des véhicules.

Ces activités actuellement réalisées sur le site de Général Autos seront transférées 5, Chemin de l'Océan 9750 Saint Louis (parcelle DH 827, de 4746 m²) afin de permettre :

- D'augmenter les volumes captés,
- D'améliorer les conditions de travail,
- De sécuriser les activités,
- D'optimiser la valorisation des déchets métalliques,
- De fluidifier l'exploitation par un meilleur aménagement des espaces.

Ce projet permet de s'intégrer parfaitement dans la stratégie de gestion des déchets de l'île de La Réunion dans le respect de l'économie circulaire et de répondre à un besoin de croissance de l'entreprise et, ainsi, créer de nouveaux emplois.

Sa mise en œuvre engendre un double bénéfice environnemental :

- Pour les activités liés aux déchets métalliques, une meilleure organisation possible des stockages, un taux de rotation plus élevé et une possibilité de prise en charge plus élevée des déchets métalliques permettant aux détenteurs de satisfaire à leurs obligations.
- De même, les activités du centre VHU, indispensables à la Réunion, (capacités globalement insuffisantes), seront réorganisées pour améliorer les quantités prises en charges, amélioration des conditions de stockage

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux– Commune de Saint Louis



Il s'agira d'un site classé ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'environnement à soumis à autorisation et enregistrement. Le présent dossier constitue la demande d'autorisation environnementale.

1.3 Les aménagements projetés

Actuellement le site comprend trois constructions à l'intérieur de la parcelle :

- un bâtiment R+2 avec des extensions au RDC dont l'usage était un magasin de pièces détachées automobiles avec un showroom
- un bâtiment R+1 de bureaux
- un bâtiment en RDC dont l'usage était un atelier de mécanique automobile.

La parcelle est entièrement bétonnée.

Le projet de Général Autos consiste dans les aménagements suivants :

- l'implantation à l'air libre d'un broyeur, d'un compacteur et de différentes zones de tri et de stockage des matériaux pour le traitement des ferrailles légères et les VHU dépollués.
- Une zone de découpe et stockage des ferrailles lourdes localisée en extérieur au nord au bâtiment.
- Le bâtiment en RDC va être démolit pour l'implantation des différentes infrastructures du process.
- Les bureaux d'accueil existants seront conservés.
- Le bâtiment en R+2 sera conservés mais seul le rez-de-chaussée sera utilisé, les étages seront condamnés. Le bâtiment sera divisé en deux parties par un mur en aggro :
 - Une partie sera dédiée à l'installation d'une activité de tri manuel avec des zones de stockages temporaires.
 - Une partie sera dédiée à un atelier de maintenance des engins de manutention.
 - Un local dédié au stockage des catalyseurs sera également présent dans le bâtiment.
- Le portail donnant sur la RN2001 sera déplacé et agrandi et sera dédié à la sortie du site des véhicules. Le site comprendra également des espaces de circulations des engins, pont de pesée et portique de contrôle de radioactivité.

Le plan de masse du projet est présenté dans la figure ci-dessous.

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux- Commune de Saint Louis

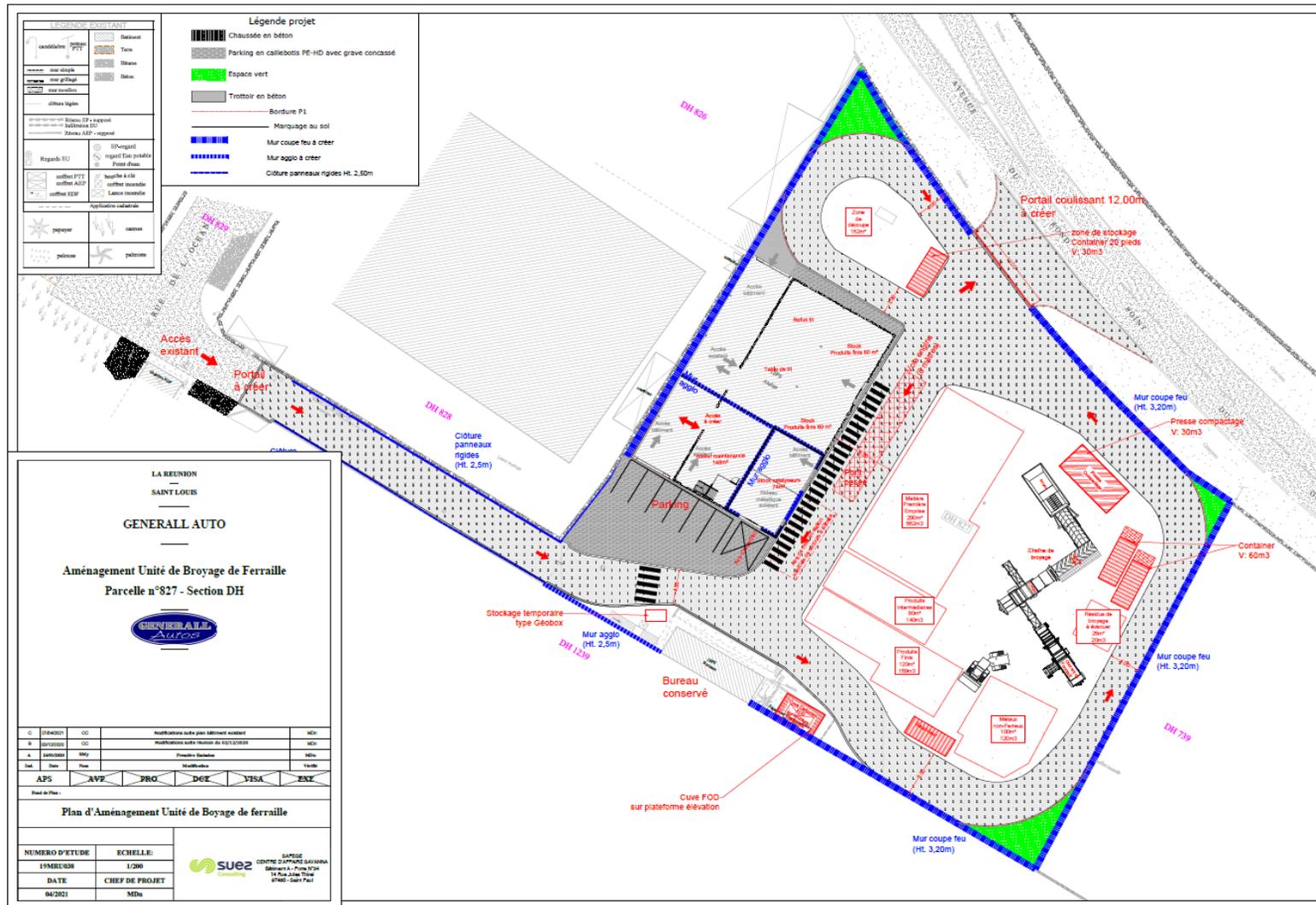


Figure 1 : Plan masse de l'installation

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux– Commune de Saint Louis



1.4 La localisation du projet

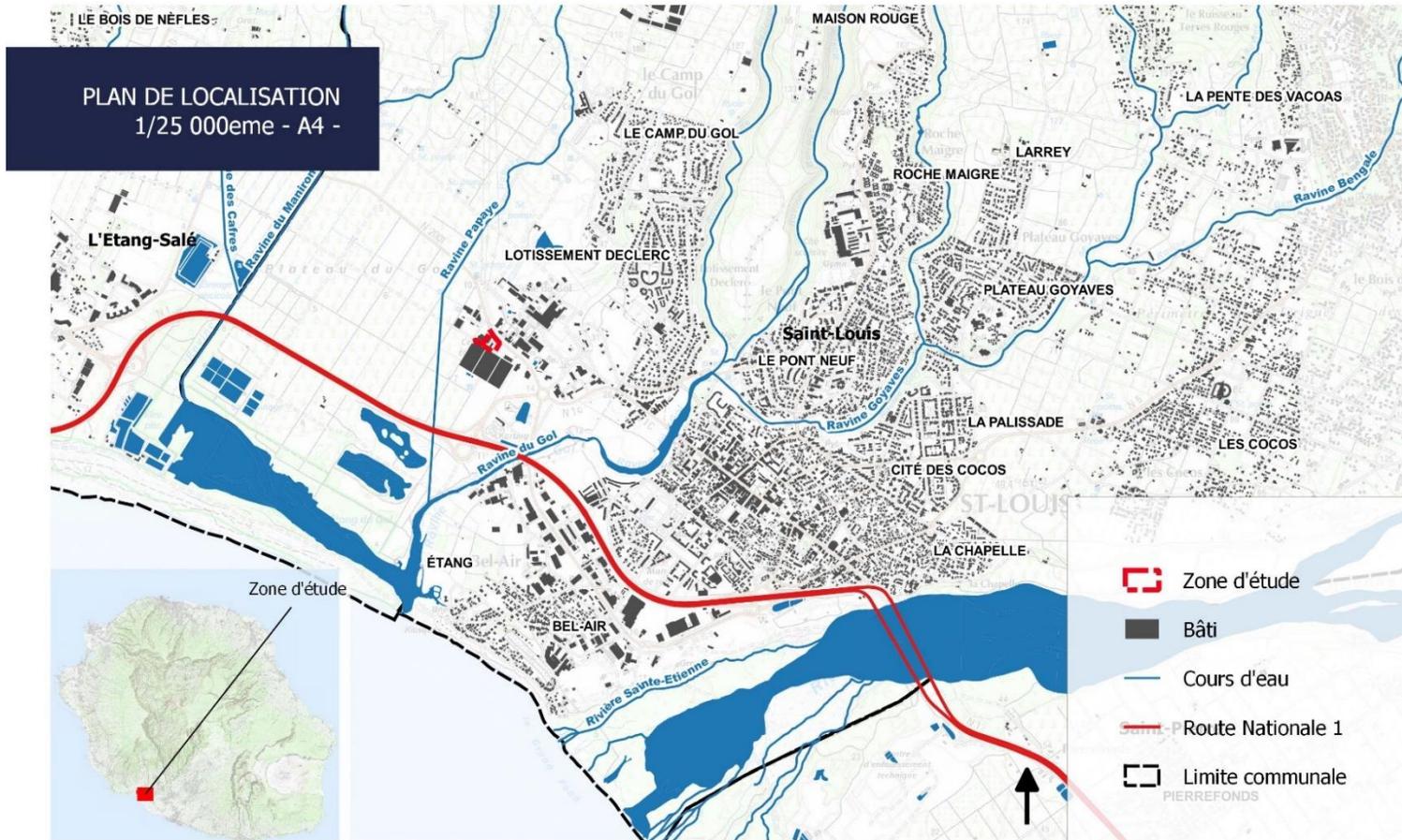
La future installation de valorisation de véhicules usagers doit voir le jour à l'entrée de la commune de Saint Louis.

La zone est délimitée :

- Au nord par la sucrerie du Gol ;
- Au sud par un champ de panneaux solaires ;
- A l'Ouest par l'entreprise Vidange Service ;
- A l'est par une entreprise de transport de camions

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux – Commune de Saint Louis



Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter une installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non-ferreux

19MRU038
FEVRIER 2020



Figure 2 : Plan de situation au 1/25 000 (Source : Suez Consulting)

2 CADRE REGLEMENTAIRE

2.1 Détail des autorisations sollicitées

Ce projet d'installation de valorisation de véhicules usagés dépollués et de métaux ferreux et non ferreux s'inscrit dans la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement sous les rubriques 2713, 2718 et 2791.

Au vu de la quantité de catalyseurs collectés qui sera probablement supérieure à 1 tonne et du tonnage de véhicules qui sera supérieur à 10 t/j, le projet relève d'une procédure d'autorisation au titre des articles R.181-13 et D.181-15-2 du code de l'environnement.

Le tableau suivant synthétise les domaines concernés par la demande d'Autorisation Environnementale.

Tableau 1 : Domaines concernés par la demande d'Autorisation Environnementale

Domaines	Situation du projet
1. Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques	Volet non concerné par la présente demande
2. ICPE	Rubrique 2713 au seuil enregistrement et rubriques 2718 et 2791 au seuil Autorisation.
3. Modification d'une Réserve Naturelle Nationale (RNN)	Volet non concerné par la présente demande
4. Modification d'un site classé	Volet non concerné par la présente demande
5. Dérogation « Espèces et habitats protégés »	Volet non concerné par la présente demande
6. Dossier agrément OGM	Volet non concerné par la présente demande
7. Dossier agrément déchets	Demande d'agrément pour l'activité de broyage
8. Dossier énergie	Volet non concerné par la présente demande
9. Autorisation de défrichement	Volet non concerné par la présente demande

2.2 Etat de la maîtrise foncière

Général Autos possède un bail locatif de six ans de la société civile immobilière Le Gol Invest qui est propriétaire du terrain sur lequel le projet prendra place.

2.3 Evaluation environnementale

Selon l'annexe de l'article R.122-2 du code de l'environnement qui précise les projets devant faire l'objet d'une évaluation environnementale, de façon systématique ou après examen au cas par cas, en application du II de l'article L.122-1, le présent projet est soumis à évaluation environnementale après dépôt de la demande de dossier au cas par cas le 25/11/2019 et la réponse du préfet en date du 26/12/2019.



3 PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Afin d'éviter et de réduire au minimum les éventuelles incidences du projet sur l'environnement et le milieu naturel, une série de mesures seront prises sur le site, synthétisées dans les tableaux ci-dessous.

3.1 Synthèse de l'état initial du site et de son environnement

L'état initial a permis de dresser un état des lieux complet de l'environnement au niveau de l'aire d'étude.

Le tableau présenté ci-après établit une analyse des enjeux et sensibilités environnementales au sein de l'aire d'étude.

Pour chaque thématique, l'enjeu représente, compte tenu de son état actuel ou prévisible, une valeur au regard de préoccupations patrimoniales, esthétiques, culturelles, de cadre de vie ou économiques. Les enjeux sont appréciés globalement par rapport à des critères tels que la qualité, la rareté, l'originalité, la diversité, la richesse, etc. Cette analyse et hiérarchisation des enjeux est indépendante du projet.

La sensibilité exprime le risque d'altération ou de perte de la valeur de l'enjeu du fait de la réalisation du projet. Il s'agit de qualifier et quantifier le niveau d'impact potentiel du projet sur l'enjeu étudié.

Quatre niveaux d'enjeu et de sensibilité sont définis.

Enjeux	Sensibilité
Absence d'enjeux	Absence de sensibilité
Faible	Faible
Moyen	Moyen
Fort	Fort

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux– Commune de Saint Louis



Thématique	Sous thématique	Enjeux environnementaux	Sensibilité vis à vie du projet
Air et Climat	Climatologie	Température minimale : 13,8°C Température maximale : 35,8°C Hauteur des précipitations : 1000 mm Vents : 4,5 m/s en moyenne annuelle Ensoleillement : 6 h/j en moyenne annuelle	Absence de sensibilité
	Qualité de l'air	Les principales sources d'émissions sur le secteur d'étude sont actuellement : le trafic routier. L'air est de qualité relativement correcte avec quelques dégradations ponctuelles dû à la présence d'axes routiers très fréquentés, site industriel à proximité (Centrale Thermique du Gol et Usine Sucrière).	Moyen
Sol et Sous-sol	Topographie	La topographie sera modifiée afin d'inclure les différents composants de l'unité de broyage.	Absence de sensibilité
	Pédologie	Le sol est de texture limoneuse à argileuse, avec une structure grumeleuse et friable dotant la zone d'atouts considérables pour sa mise en valeur agricole, forte perméabilité des sols alluvionnaires.	Absence de sensibilité
	Géologie	La zone d'étude est constituée des formations pyroclastiques (tf)	Absence de sensibilité
	Qualité du sol	Le sol présente des traces de pollution par les hydrocarbures et les métaux liée aux activités précédentes exercées sur la parcelle.	Moyen
Eau	Eau de surface	La zone d'étude est située à environ 2.5 km de la rivière Saint Etienne, 600 m de la ravine du Gol et 900 m de l'Etang du Gol. La masse d'eau de la rivière Saint-Etienne présente un état écologique moyen mais un bon état chimique. Aucun rejet ne sera réalisé dans une rivière ou ravine.	Faible
	Eau souterraine	La zone d'étude est incluse dans le périmètre de la masse d'eau souterraine codifiée FRLG108, libellé, aquifère littoral du Gol	Faible

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux– Commune de Saint Louis



		Tous les captages AEP sont situés au nord du site. Le projet n'a donc aucune incidence sur la ressource.	
Milieux naturels	Périmètre de protection et inventaire	La zone d'étude ne se trouve pas dans une zone classée ZNIEFF, cependant elle est voisine de la ZNIEFF de type I de l'Etang du Gol à environ 600 m du site.	Absence de sensibilité
	Faune terrestre	La zone d'étude n'est incluse dans aucun périmètre de protection. Elle est située sur un espace anthropisé constitué de bâtiments et de parking. Le milieu naturel est donc pauvre et n'est pas favorable à la présence d'espèces	Absence de sensibilité
	Flore		
Environnement humain	Population	Population en croissance démographique constante depuis les années 2000.	Absence de sensibilité
	Habitat	La commune de Saint Louis compte 18 515 ménages.	Absence de sensibilité
	Occupation du sol	Selon le PLU de la commune de Saint-Louis, la zone d'étude est classée en zone UE.	Absence de sensibilité
Nuisances environnantes	Bruit	Le broyage des véhicules sera source de bruit.	Faible
	Odeur	Aucune odeur n'est à prévoir sur le site.	Absence de sensibilité
	Poussières	Le site présente un taux d'empoussièrement 4 fois plus faible que le seuil de référence de 500mg/m2/jour.	Moyen
Paysage	Environnement paysager	La zone d'étude se trouve dans la zone industrielle à l'entrée de la commune de Saint Louis. En face se trouve la sucrerie du Gol, et à côté une entreprise de transport et le premier site de Général Autos La Direction Régionale des Affaires culturelles fait mention de plusieurs monuments inscrits ou classés sur la commune. Ils sont tous situés à plus de 1 km de la zone d'étude.	Faible
Trafic	Infrastructures routières	Le réseau routier public, communal, départemental ou national, est constitué d'un ensemble de voies dont la hiérarchie peut être appréciée au regard de la nature des flux de circulation.	Absence de sensibilité

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux– Commune de Saint Louis



	Trafic routier	Le site se trouvant à l'entrée de la commune de Saint-Louis, la voie est suffisamment bien dimensionnée pour le flux de client attendu, ainsi pour les camions amenant les véhicules.	Faible
Risques naturels et technologiques	Mouvement de terrain	La zone d'étude est concernée n'est pas concerné par le risque d'aléa mouvement de terrain excepté sur sa voie de sortie où il est considéré comme faible.	Absence de sensibilité
	Inondation	La zone d'étude n'est pas concernée par le risque inondation.	Absence de sensibilité
	Sismiques	Tout le territoire de l'île de la Réunion est classé en zone 2, qualifiée de « sismicité faible »	Absence de sensibilité
	Volcaniques	La commune de saint -Louis n'est pas concernée par le risque volcanique	Absence de sensibilité
	Risque industriels et technologiques	Plusieurs ICPE ont été recensés à proximité immédiate du site.	Faible
	Risque transport de matière dangereuse	La future installation se trouve à proximité immédiate de la nationale 2001. Elle est donc potentiellement sujette au risque de transport de matières dangereuses.	Faible



3.2 Synthèse des incidences sur l'environnement et des mesures associées

Le tableau suivant synthétise les niveaux retenus pour définir les effets résiduels du projet sur les différentes thématiques.

Effet négatif	Fort	Moyen	Faible	Nul
Effet positif	Fort	Faible		
Aucun effet	Sans effet			

Thématique	Sujet	Effet potentiel	Synthèse des mesures Evitement (E) / Réduction (R)	Effet résiduel du projet	Mesures compensatoires	Coûts des mesures
Air et Climat	Climat	<p><u>Phase travaux</u> : Emissions temporaires et très localisées de quantité négligeable de gaz à effet de serre par les engins de chantier.</p> <p><u>Phase exploitation</u> : Emissions de gaz à effet de serre par les engins de manutention à moteur thermique mais en faible quantité et limité et de façon très localisée</p>	<p><u>Phase travaux</u> : Aucune</p> <p><u>Phase exploitation</u> : Aucune</p>	Aucun	Aucune	Sans objet
	Qualité de l'air	<p><u>Phase travaux</u> : Emissions temporaires et très localisées de</p>	<p><u>Phase travaux</u> :</p>	Aucun	Aucune	Intégré aux travaux et à l'exploitation

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux– Commune de Saint Louis



Thématique	Sujet	Effet potentiel	Synthèse des mesures Evitement (E) / Réduction (R)	Effet résiduel du projet	Mesures compensatoires	Coûts des mesures
		<p>gaz d'échappement par les engins de chantier. Effet négligeable.</p> <p><u>Phase exploitation :</u> Emissions de gaz d'échappement par les engins de manutention à moteur thermique mais en faible quantité et limité et de façon très localisée. Effet négligeable. Poussières générées par le broyeur. Effet moyen.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Arrêt des moteurs demandé lors des stationnements (E) ; ○ Contrôle régulier des engins et respect des normes constructeurs en vigueur (R) ; ○ Respect des limitations de vitesses (R) <p><u>Phaser d'exploitation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Brumisation de la trémie (E). 			
Sol et sous-sol		<p><u>Phase travaux :</u> Risque de pollution accidentelle par les engins lors de l'aménagement des réseaux (fuites hydrocarbures ou huiles)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun rejet direct dans les eaux souterraines n'est prévu (E). ○ Les véhicules et engins de chantier et sur le site en exploitation seront entretenus régulièrement et les opérations de maintenance et de nettoyage seront réalisées 	Aucun	Aucune	Intégré aux travaux et à l'exploitation

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux– Commune de Saint Louis



Thématique	Sujet	Effet potentiel	Synthèse des mesures Evitement (E) / Réduction (R)	Effet résiduel du projet	Mesures compensatoires	Coûts des mesures
		<p><u>Phase d'exploitation</u> :</p> <p>L'ensemble de la parcelle est bétonnée donc pas d'incidences directes sur le sol.</p>	<p>préférentiellement au sein des ateliers. Dans le cas contraire, l'entretien des engins sera réalisé à une distance respectable des éventuels réseaux et de l'étang, sur une aire étanche avec un système de récupération des effluents liquides et résiduels (E) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les déchets de chantier : ils correspondent essentiellement à des déchets non dangereux (type Déchets Ménagers et Assimilés générés sur la base vie) et à des déchets dangereux en faible quantité tels que chiffons, bidons souillés... Ces derniers seront récupérés et stockés dans des contenants étanches avant d'être évacués par un professionnel agréé (E) ; ○ Les travaux ne devront pas être réalisés en période de fortes pluies (E); ○ Le chantier sera équipé en matériel (matériaux absorbants, sacs poubelles, barrages flottants, gants, kits anti-pollution, 			

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux– Commune de Saint Louis



Thématique	Sujet	Effet potentiel	Synthèse des mesures Evitement (E) / Réduction (R)	Effet résiduel du projet	Mesures compensatoires	Coûts des mesures
			<p>etc.) permettant de faire face à un accident ou un incident (fuite d'huile par exemple) (R) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Pendant toute la durée des travaux, les modalités de réalisation des travaux feront l'objet de contrôles par le Maître d'Ouvrage ou son représentant (R) ; ○ Tout incident susceptible d'avoir des effets sur l'environnement sera immédiatement porté à la connaissance des autorités compétentes qui pourront demander l'arrêt du chantier et solliciter une analyse des moyens et méthodes pour éviter que cela ne se reproduise (E). <p><u>Phase exploitation :</u> Les produits polluants sont stockés en contenants étanches (atelier de maintenance, stockage en petites quantités) ou sur rétention (cuve FOD).</p>			

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux– Commune de Saint Louis



Thématique	Sujet	Effet potentiel	Synthèse des mesures Evitement (E) / Réduction (R)	Effet résiduel du projet	Mesures compensatoires	Coûts des mesures
			<p>Les eaux de ruissellement passent par un séparateur hydrocarbure avant infiltration dans le sol.</p> <p>Le séparateur hydrocarbure est vidangé une fois par an.</p>			
Masse d'eau en présence	Eaux souterraines	<p><u>Phase travaux</u> :</p> <p>Aucun prélèvement ni aucune interception avec la masse d'eau.</p> <p><u>Phase exploitation</u> :</p> <p>Aucun impact supplémentaires du projet par rapport à la situation actuelle où aucun rejet direct dans les eaux souterraines n'est prévu :</p> <p>-eaux pluviales ruisselant sur la parcelle réinfiltré dans le sol après un passage via un débourbeur/déshuileur. Ce dispositif sera maintenu.</p> <p>-Eaux usées des sanitaires évacuées</p>	<p><u>Phase travaux</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun rejet direct dans les eaux souterraines n'est prévu (E). ○ Les véhicules et engins de chantier et sur le site en exploitation seront entretenus régulièrement et les opérations de maintenance et de nettoyage seront réalisées préférentiellement au sein des ateliers. Dans le cas contraire, l'entretien des engins sera réalisé à une distance respectable des éventuels réseaux et de l'étang, sur une aire étanche avec un système de récupération des effluents liquides et résiduels (E) ; ○ Les déchets de chantier: ils correspondent essentiellement à des déchets non dangereux (type Déchets Ménagers et Assimilés 	Aucun	Aucune	Intégré aux travaux et à l'exploitation

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux– Commune de Saint Louis



Thématique	Sujet	Effet potentiel	Synthèse des mesures Evitement (E) / Réduction (R)	Effet résiduel du projet	Mesures compensatoires	Coûts des mesures
		<p>vers le système d'assainissement collectif du lotissement</p> <p>-La brumisation ne générera pas d'eaux de process.</p> <p>Toutefois, présence de produits polluants sur site pouvant se déverser accidentellement.</p>	<p>générés sur la base vie) et à des déchets dangereux en faible quantité tels que chiffons, bidons souillés... Ces derniers seront récupérés et stockés dans des contenants étanches avant d'être évacués par un professionnel agréé (E) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les travaux ne devront pas être réalisés en période de fortes pluies (E); ○ Le chantier sera équipé en matériel (matériaux absorbants, sacs poubelles, barrages flottants, gants, kits anti-pollution, etc.) permettant de faire face à un accident ou un incident (fuite d'huile par exemple) (R) ; ○ Pendant toute la durée des travaux, les modalités de réalisation des travaux feront l'objet de contrôles par le Maître d'Ouvrage ou son représentant (R) ; ○ Tout incident susceptible d'avoir des effets sur l'environnement sera immédiatement porté à la 			

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux– Commune de Saint Louis



Thématique	Sujet	Effet potentiel	Synthèse des mesures Evitement (E) / Réduction (R)	Effet résiduel du projet	Mesures compensatoires	Coûts des mesures
			<p>connaissance des autorités compétentes qui pourront demander l'arrêt du chantier et solliciter une analyse des moyens et méthodes pour éviter que cela ne se reproduise (E).</p> <p><u>Phase exploitation :</u></p> <p>Les produits polluants sont stockés en contenants étanches (atelier de maintenance, stockage en petites quantités) ou sur rétention (cuve FOD).</p> <p>Les eaux de ruissellement passent par un séparateur hydrocarbure avant infiltration dans le sol.</p> <p>Le séparateur hydrocarbure est vidangé une fois par an.</p> <p>Traitement des eaux en sortie du séparateur hydrocarbure par le biais d'une micro-station de traitement par floculation</p>			
		Aucun prélèvement dans les eaux souterraines n'est prévu	Aucune	Aucun	Aucune	Sans objet

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux – Commune de Saint Louis



Thématique	Sujet	Effet potentiel	Synthèse des mesures Evitement (E) / Réduction (R)	Effet résiduel du projet	Mesures compensatoires	Coûts des mesures
	Masse d'eau de surface	Pas de masse d'eau de surface dans l'aire d'influence du projet	Aucune	Aucun	Aucune	Sans objet
	Masse d'eau côtière	Pas de masse d'eau côtière dans l'aire d'influence du projet	Aucune	Aucun	Aucune	Sans objet
	Usages	Aucun conflit d'usage de la ressource	Aucune	Aucun	Aucune	Sans objet
Milieux naturels	Périmètre de protection et inventaire	Concerné par aucun périmètre de protection	Aucune	Aucun	Aucune	Sans objet
	Faune	Perturbation du Pétrel Noir, du Pétrel de Barau et du Puffin de Baillon par éclairage de nuit	<p><u>Phase d'exploitation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le site ne fonctionnera qu'en horaires de journée 7h-12h et 13h-15h (E) ○ Le site ne comprendra qu'un éclairage unique au niveau du bâtiment (E) ○ Capteur de présence pour déclenchement de l'éclairage de nuit si présence humaine (R) ○ Les lumières du site auront un halo dirigé vers le bas (R) 	Aucun		Intégré aux travaux et à l'exploitation
	Flore	<u>Phase travaux et exploitation :</u> Aucune végétation n'est	Aucune	Aucun	Aucune	Sans objet

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux– Commune de Saint Louis



Thématique	Sujet	Effet potentiel	Synthèse des mesures Evitement (E) / Réduction (R)	Effet résiduel du projet	Mesures compensatoires	Coûts des mesures
		présente dans l'aire d'influence du projet				
Environnement humain	Démographie Population	<p><u>Phase travaux et exploitation</u> :</p> <p>Pas d'habitation à proximité immédiate du site.</p> <p>Nuisance sonores vis-à-vis des ERP et entreprises environnantes</p>	<p><u>Phase travaux</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Travaux de jour et en semaine uniquement (E) ○ Les travaux auront une durée de 10.5 mois (R). ○ Limitation d'usage de groupes électrogènes et compresseurs (R) <p><u>Phase d'exploitation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le site sera clôturé par des murs pleins de 3,20m sur les 4 côtés et 2.5m sur la face sud-ouest (R) ○ Voie d'accès clôturée par des panneaux rigides de 2.5m de haut (R) 	Aucun	Aucune	Intégré aux travaux et à l'exploitation
	Occupation du sol	<p><u>Phase travaux et exploitation</u> : Pas de modification de l'occupation des sols</p>	Aucune	Aucun	Aucune	Sans objet
Paysage et patrimoine	Patrimoine	<p><u>Phase travaux et exploitation</u> : Non concernée par la présence de</p>	Aucune	Aucun	Aucune	Sans objet

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux– Commune de Saint Louis



Thématique	Sujet	Effet potentiel	Synthèse des mesures Evitement (E) / Réduction (R)	Effet résiduel du projet	Mesures compensatoires	Coûts des mesures
		monument historique inscrit ou classé ni par aucun site inscrit ou classé, site du Conservatoire du littoral ou site archéologique.				
	Environnement paysager	<p><u>Phase travaux :</u> Les travaux se limiteront à la parcelle DH827 et seront temporaires. L'effet est négligeable.</p> <p><u>Phase d'exploitation :</u> La mise en place du projet ne modifiera pas l'aspect paysager de la zone à vocation industrielle. Les incidences sur le paysage sont nulles.</p>	Aucune	Aucun	Aucune	Sans objet
Nuisances environnementales	Bruit	<p><u>Phase travaux :</u> Les travaux (circulation d'engins et démolition) seront sources de bruit mais l'effet sera temporaire et localisé.</p>	<p><u>Phase travaux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Travaux de jour et en semaine uniquement (E) ○ Limitation d'usage de groupes électrogènes et compresseurs 	Aucun	Aucune	Intégré aux travaux

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux– Commune de Saint Louis



Thématique	Sujet	Effet potentiel	Synthèse des mesures Evitement (E) / Réduction (R)	Effet résiduel du projet	Mesures compensatoires	Coûts des mesures
		<p><u>Phase d'exploitation</u> :</p> <p>l'atelier de tri manuel dans le bâtiment , qu'une partie du site de la sucrerie et de la RN2001 seront soumis à des sons supérieurs à 70 dB.</p>	<p><u>Phase d'exploitation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le site sera clôturé par des murs pleins de 3,20m sur les 4 côtés et 2.5m sur la face sud-ouest (R) ○ Voie d'accès clôturée par des panneaux rigides de 2.5m de haut (R) 			
	Odeur	<p><u>Phase travaux et exploitation</u> :</p> <p>Le projet ne sera pas source d'émissions d'odeurs.</p>	Aucune	Aucun	Aucune	Sans objet
	Poussières	<p><u>Phase travaux</u> :</p> <p>Les travaux de démolition pourront être sources de poussière mais effet temporaire (quelques heures) et localisé</p> <p><u>Phase exploitation</u> :</p> <p>Poussières générées par le broyeur. Effet moyen.</p>	<p><u>Phase travaux</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Arrosage régulier et si nécessaire des pistes de chantier (R) ○ Bâchage des camions lors de l'évacuation des gravats si nécessaire (E) <p><u>Phase exploitation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Brumisation de la trémie (E). 	Aucun	Aucune	Intégré aux travaux et à l'exploitation
	Emissions lumineuses	Pas d'émissions lumineuses en dehors	Aucune	Aucun	Aucune	Sans objet

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux – Commune de Saint Louis



Thématique	Sujet	Effet potentiel	Synthèse des mesures Evitement (E) / Réduction (R)	Effet résiduel du projet	Mesures compensatoires	Coûts des mesures
		des périodes de travail (7h – 15h)				
Trafic Risques naturels et technologiques	Circulation	<p><u>Phase travaux</u> :</p> <p>Pas d'augmentation du trafic par rapport à la situation actuelle.</p> <p><u>Phase exploitation</u> :</p> <p>Augmentation de la circulation négligeable (25 camions par jour).</p>	Aucune	Aucun	Aucune	Sans objet
	Inondation et mouvement de terrain	Le projet se situe hors zone d'aléa inondation et mouvement de terrain	Aucune	Aucun	Aucune	Sans objet
	Risque industriels et technologiques	<p>Les effets incendies seront contenus à l'intérieur des limites de propriétés du site.</p> <p>Une rétention des eaux d'extinction incendie est prévue dans les installations.</p>	Aucune	Aucun	Aucune	Sans objet
	Risques liés aux vecteurs de maladie	Risque faible de création de gîtes larvaires par stagnation d'eau.	<p>Contrôle hebdomadaire en cas de pluie pour éliminer les eaux stagnantes.</p> <p>Démoustication par voie chimique si nécessaire.</p>	Aucun	Aucune	Sans objet

Pièce jointe n 7- Note de présentation non-technique

Installation de valorisation de Véhicules Hors d'Usage dépollués et de métaux ferreux et non ferreux– Commune de Saint Louis



Thématique	Sujet	Effet potentiel	Synthèse des mesures Evitement (E) / Réduction (R)	Effet résiduel du projet	Mesures compensatoires	Coûts des mesures
		Risque nul de développement de légionelle dans la canalisation chauffée du système de brumisation en plein soleil car aucune stagnation d'eau dans le système. L'eau utilisée est l'eau du réseau AEP préalablement chlorée				